

Informations de base	
2022/2965(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences supplémentaires pour les États membres dans leurs plans stratégiques relevant de la PAC pour 2023-2027 et règles pour la norme 1 relative aux BCAE Complétant 2018/0216(COD) Subject 3.10 Politique et économies agricoles 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
23/10/2020	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
22/11/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)08280	
22/11/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/12/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/12/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
31/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		